ANALYSE FONCTIONNELLE ET INTERPRÉTATIVE DES POINTS SUSPENSIFS DANS LE ROMAN POLICIER D'EXPRESSION FRANÇAISE : CAS DE *LE CHIEN JAUNE* DE GEORGES SIMENON

Yao Gatien KONAN
Enseignant-Chercheur
Maître Assistant
Département de Lettres Modernes
Université Alassane Ouattara
konangatien@gmail.com

Lidwine Aminata COULIBALY
Enseignante-Chercheure
Assistante
Département de Lettres Modernes
Université Alassane Ouattara
Lidwine.coul@gmail.com
&
Zadi Esther Gisèle Epse GOUAMENE
Enseignante-Chercheure
Maître-Assistante
Université Peleforo Gon Coulibaly
zadiesther20@gmail.com

Résumé
La présente analyse porte sur les points suspensifs dans *Le chien jaune*, notamment dans une perspective fonctionnelle et interprétative. La méthode énonciative et la pragmatique ont permis de distinguer, sur la base des six fonctions des points suspensifs que sont la phrase interrompue, le commentaire non exprimé, l'énumération non achevée, l'hésitation, l'omission et le marquage du silence, cinq différentes interprétations, partant de la valeur d'attente, passant par les valeurs de sous-entendu, d'émotion, d'élaboration implicite jusqu'à la valeur de mise en relief. Toutes ces interprétations des trois points psychanalysent le texte à partir de la description de la psychologie des personnages engagés dans le fil d'investigation initié par le commissaire Maigret, dans *Le chien jaune* de Georges Simenon.
Mots clés: Description, Fonction, Interprétation, Point suspensif, Valeur.

Abstract
This analysis focuses on the ellipsis in Le chien jaune (The yellow Dog), parcularly from a functional and interpretive perspective. The enunciative and pragmatic method has made it possible to distinguish, based on the six functions of the ellipsis, namely the interrupted sentence, the unexpressed comment, the unfinished enumeration, hesitation, omission, and the making of silence, five different interpretations. These range from the value of

anticipation, through the values of implication, emotion, implicit elaboration, to the value of emphasis. All these interpretations of the ellipsis psychoanalyze the text through the description of the psychology of the characters involved in the investigation initiated by commissioner Maigret in Georges Simenon's Le chien jaune.
Keywords: Description, Function, Interpretation, Ellipsis, Value.

Introduction

Le discours, qu'il soit oral ou écrit, a des exigences structurales. En effet, le locuteur a l'obligation de diviser et de regrouper ses idées pour la lisibilité et la compréhension en évitant toute ambiguïté syntaxique et sémantique. Pour ce faire, il fait recours à la ponctuation pour clarifier le sens, préciser les relations grammaticales et ajouter des nuances expressives. C'est à juste titre que S. Pétillon (2013, p.5) présente la ponctuation comme étant « tout à la liée à l'oral et à la graphie et la structuration du texte». Autrement dit, la ponctuation est « l'art de séparer les phrases ou les membres d'une phrase par des signes de convention » (E. G. Younes, 1985, p.343). C'est dire que L' « usager-émetteur» (M. G. Irié Bi, 2015, p.26 » les utilise soit pour marquer une courte pause soit pour marquer une pause importante ou la fin d'une phrase; nous parlons de ponctuation faible, pour le premier marquage et de ponctuation forte, pour le second marquage. Alors que la première tendance prend en compte la virgule, le point-virgule, les deux points, la parenthèse, les guillemets, le tiret, le crochet, etc. , la seconde est constituée du point "final", du point d'exclamation, du point d'interrogation et des points suspensifs; objet d'analyse dans cette étude. Aussi appelé points de suspension, les points suspensifs sont une suite de trois points ronds alignés horizontalement qui « indiquent que la pensée n'est pas complètement exprimée» (J. Dubois et al., 1995, p.21). De fait, les écrivains les utilisent pour une nécessité narrative ou pour des besoins stylistiques ou encore pour une intention particulière. La récurrence des points suspensifs dans les productions littéraires, en général, dans les romans policiers, en particulier, nous pousse à l'aborder sous un angle spécifique, à raison de ce sujet : « **Analyse fonctionnelle et interprétative des points suspensifs dans le Roman policier d'expression française : cas de *Le chien jaune* de Georges Simenon** ».

Quelles sont les fonctions assurées par les points suspensifs dans *Le chien jaune* de George Simenon? Quelles sont les valeurs exprimées par les points suspensifs dans le texte support? De ces questions de recherche, deux hypothèses s'imposent: les points suspensifs assurent diverses fonctions et expriment multiples valeurs susceptibles de réinventer le roman policier. Il est évident que l'analyse consistera à identifier les différentes fonctions des points suspensifs et à les interpréter dans le texte support.

Pour atteindre cet objectif, nous ferons recours à la méthode énonciative et la pragmatique, respectivement, dans les perspectives de Emile Benveniste et de

Paul Watzlawick. Alors que la méthode énonciative s'intéressera à la forme, à l'emplacement des points suspensifs dans la phrase ou dans le texte, la pragmatique, quant à elle, aidera à comprendre le sens caché desdits points et l'intention du locuteur dans le récit.

1. Identification des fonctions des points suspensifs dans *Le chien jaune*

Les points suspensifs, aussi appelés les trois points, ont plusieurs fonctions grammaticales et stylistiques. Ils indiquent que la phrase est laissée en suspens, comme leur nom l'indique. Ainsi assurent-ils diverses fonctions dont les plus illustres sont l'inachevé, le non exprimé, l'énumération non achevée, l'hésitation, l'omission et le silence. L'analyse consistera à passer en revue chacune des fonctions des points suspensifs citées dans le corpus constitué.

1.1. Fonction de phrase inachevée ou interrompue des points suspensifs

Les points suspensifs ou les trois points signalent qu'une phrase n'est pas complète; car le locuteur peut abandonner son idée ou faire un arrêt brusque de la parole, laissant une suite attendue mais non lexicalisée. C'est pourquoi M. Blanchot (1969, p.7) a pu dire: « le point de suspension dit la présence d'une absence et apparaît comme un oxymoron, visuel et sémantique, témoignant de l'impossible achèvement dans l'achèvement ». Cette suite est marquée par les points suspensifs utilisés par l'énonciateur à la fin des signes linguistiques apparents.

(1) «Si bien que vous prétendez...» (G. Simenon, 1936, p.171).
(2) «Tous les soirs avant de dîner...» (G. Simenon, 1936, p.27).
(3) «À moins que...» (G. Simenon, 1936, p.184).
(4)«Vous ignorez ce que c'est d'administrer une population de pêcheurs tout en tenant compte des susceptibilités des patrons et enfin d'une certaine Bourgeoisie qui...» (G. Simenon, 1936, p.181).

Dans les extraits ci-dessus, les points suspensifs sont situés à la fin des signes linguistiques utilisés par le locuteur, provoquant l'interruption de l'élan de son idée. Ainsi, quand l'énonciateur dit «si bien que vous prétendez...», la logique aurait voulu qu'il ajoute un complément infinitif à la suite de «prétendez» pour achever son idée. En lieu et place de ce complément, il utilise des points suspensifs pour souligner que la phrase est inachevée. Dans l'extrait 2, l'énonciateur suspend son propos après le syntagme prépositionnel «avant le dîner», pris comme un connecteur de temps. Ici, alors que le lecteur s'attend à une proposition qui relate une idée antérieure au temps du «dîner», le tenant de la parole le suspend par les points suspensifs. Il en est de même pour les autres phrases interrompues dans les autres extraits. Ainsi, dans l'extrait 3, l'expression qui précède les points suspensifs «à moins que» est une locution conjonctive de subordination. Elle introduit, généralement, une exception ou une condition, sauf qu'ici, le locuteur s'abstient d'énoncer cette condition avec des mots. Il en est de même, dans cet extrait 4, où le pronom relatif «qui», remplaçant le syntagme nominal «une certaine

bourgeoisie» et précédant les points de suspension, montre clairement que cette phrase est inachevée ou a été volontairement interrompue. Elle suggère une continuation subtile ou une pensée non entièrement exprimée. À cette première fonction des points suspensifs s'ajoute la fonction de commentaire non exprimé.

1.2. Fonction de commentaire non exprimé ou sous-entendu des points de suspension

Les points suspensifs peuvent marquer un commentaire qui n'est pas explicitement formulé, ou laisser entendre quelque chose. Pour ce faire, nous pouvons dire que la ponctuation «s'adresse à l'oreille interne du lecteur ». (S. Pétillon, 2013, p.7). Cela suggère qu'il y a plus à dire ou à comprendre, laissant ainsi une part d'interprétation au lecteur. Les extraits, ci-dessous, peuvent le souligner.

(5) «C'est le Docteur...» (G. Simenon, 1936, p.59).
(6)«L'opération a réussi ?...» (G. Simenon, 1936, p.22).
(7) «Pourtant...» (G. Simenon, 1936, p.67).
(8) «Un douanier a reçu une balle dans la jambe...» (G. Simenon, 1936, p.243).

Dans les extraits ci-dessus, le locuteur donne l'impression d'avoir une opinion ou une émotion, mais il choisit de ne pas la partager avec des mots. Le faisant, le locuteur semble souligner la peur du jugement, la gêne ou préfère le garder pour lui. En effet, quand le locuteur finit de dire « c'est le docteur» suivi des points de suspension, il entend montrer qu'il y a un commentaire à faire. Toutefois, il s'abstient verbalement au profit d'une vaste opportunité qu'il donne au lecteur, à partir de l'emploi des trois points. Nous pouvons bien le constater avec les autres extraits, surtout avec l'extrait (8). Dans cette logique, quand l'énonciateur dit «Un douanier a reçu une balle dans la jambe» suivi des points de suspension, il tente d'inviter le lecteur à analyser la situation qui prévaut. Ici, il a, certes, son propre commentaire, mais préfère confier cette tâche au lecteur scripteur. À côté de cette deuxième fonction des points de suspension, on a la fonction d'énumération non achevée.

1.3. Fonction d'énumération non achevée des trois points

Les trois points peuvent servir à marquer l'énumération non achevée. En effet, ils sont utilisés, par l'énonciateur, pour indiquer qu'une liste ou un inventaire est en cours; il n'est pas terminé. D'une manière générale, les points suspensifs, dans un tel contexte, interviennent à la suite d'un inventaire ou d'une succession d'éléments qu'il compte laisser la latitude au lecteur de poursuivre; c'est comme s'ils se substituaient à «Et cetera» ou à «ainsi de suite».

(9) «Les verres, les boîtes de conserve, le couteau...» (G. Simenon, 1936, p.67).
(10) «Des années...» (G. Simenon, 1936, p.23).
(11) «On m'a emmené sur la route pour casser des pierres...» (G. Simenon, 1936, p.224).
(12) «Vous prendrez du whisky?...» (G. Simenon, 1936, p.170).

Dans les extraits ci-dessus, l'emploi des points suspensifs s'inscrit dans un élan d'énumération non achevée. En effet, quand le locuteur dit «Les verres, les boîtes de conserve, le couteau» suivi des points suspensifs, il donne quitus au lecteur de poursuivre l'inventaire. Il en est de même pour les extraits (10 et 11). Bien que l'énonciateur ait nommé un seul élément «des années», d'une part, et «des pierres», d'autre part, ces emplois des points suspensifs se prêtent au contexte. Ainsi, quand il emploie «des années», suivi des points suspensifs, la logique pourrait être croissante comme l'illustre cette chaîne non exprimée «des années, des décennies, des siècles» ou décroissante «des années, des semestres, des trimestres, des mois, des semaines, des jours, des heures». C'est au vu de ces opportunités énumératives que cette construction peut être prise comme apte à assurer la fonction d'énumération non achevée. La troisième option est celle de l'extrait (12) qui, d'abord, est une phrase interrogative "relâchée" «Vous prendrez du whisky?», suivi des points suspensifs. Cette construction montre clairement que certains «signes de ponctuation peuvent se combiner.» (G. Galichet al.,1971, p.312). En effet, les points de suspension, à la suite de cette construction interrogative relâchée, commandent une possibilité énumérative qui pourrait être des questions informelles. Ici, le locuteur donnerait d'autres noms de boisson s'il continuait ses propos, dans cet élan. Ainsi pourrait-il ajouter «Kunja? Gin? Rhum? Cognac?» dans la continuité de son discours. Les points suspensifs assurent également la fonction d'hésitation.

1.4. Fonction d'hésitation ou de pause des points de suspension

Les points de suspension peuvent exprimer une hésitation du locuteur, ou marquer un moment de pause, une attente dans le récit. C'est pourquoi S. Pétillon (2013, p.6) affirmait: « les signes de ponctuation constituent une transcription plutôt fidèle des pauses». Dans cet élan, le locuteur donne l'impression qu'il veut dire quelque chose, mais tarde à lâcher l'information soit pour stresser le lecteur soit pour exprimer une crainte relative à la situation. Les énonciateurs le font bien avec les extraits ci-dessous.

(13) «Bon!...» (G. Simenon, 1936, p.25).
(14) «Un instant! ...» (G. Simenon, 1936, p.24).
(15) «Or, je remarque que toutes les victimes sont vivantes, sauf une...» (G. Simenon, 1936, p.171).
(16) «Mais... l'assassin... le vagabond... cette fille...» (G. Simenon, 1936, p.168).

Dans les extraits ci-dessus, le style adopté par le locuteur montre qu'il ralentit, comme s'il n'était pas sûr de ce qu'il veut dire ou faire. En outre, quand il dit «Bon!», suivi des points de suspension, il laisse paraître une réflexion non aboutie. De fait, il refuse, de façon subtile, de s'engager verbalement. Il en est de même dans l'extrait 14. Dans l'extrait 15, la réalité est toute autre. Comme nous pouvons le constater, l'usager-émetteur se force à ne pas choquer son allocutaire. Ainsi, il cherche, à travers la pause, la bonne formule pour atténuer cette triste annonce. Il

semble vouloir tout dire dans l'extrait (16) «Mais… l'assassin… le vagabond… cette fille…». Ici, le style est bien différent des autres. En effet, l'hésitation est perçue par les pauses successives entre les différents constituants de l'idée qu'il propose. Cela semble être des omissions mais l'attitude du locuteur en est bien plus. Il donne l'impression de vouloir dire assez mais manque de courage «mais… l'assassin…». De ce constat, les points suspensifs, tels que le tenant de la parole les a utilisés, soulignent son incertitude dans la construction de l'atmosphère; ils assurent la fonction d'hésitation. Au-delà de l'hésitation, les points suspensifs entretiennent la fonction d'omission.

1.5. Fonction d'omission assurée par les points suspensifs

Lorsque les points de suspension sont utilisés pour marquer l'omission d'un mot ou d'une phrase dans une citation, ils sont, généralement, placés entre crochets pour signaler clairement qu'ils ne font pas partie du texte original. Ceci pour montrer qu'un extrait a été volontairement raccourci sans altérer le sens général. Toutefois, le style de Simenon présente des omissions sans l'intervention des crochets comme c'est le cas dans les extraits ci-dessous.

(17) «…et qu'il est nécessaire, bien entendu.» (G. Simenon, 1936, p.33).
(18) «… sept et je retiens un… épelait Emma en mouillant la pointe de son crayon » (G. Simenon, 1936, p.28).
(19) «F…ez-moi la paix!» (G. Simenon, 1936, p.63).
(20) «C'est honteux!…Vous devriez leur dresser procès-verbal, commissaire!.. Ils sont tous à s'acharner sur cette pauvre bête… Et je sais bien pourquoi, moi!… Parce qu'ils en ont peur…» (G. Simenon, 1936, p.78-79).

Dans les extraits ci-dessus, l'énonciateur s'inscrit dans un jeu logique qui consiste à sauter certains signes linguistiques ou phonèmes. Dans l'extrait 17 et 18, le locuteur entame ses propos par les points suspensifs. Il le fait de façon délibérée pour apporter de la nouveauté au discours ou pour laisser entendre des idées sans les exprimer explicitement. Sous cet angle, le point de suspension peut être considéré comme une « forme sibylline du langage, un langage oblique, entre les mots» (J. Rault, 2015, p.14). Dans l'extrait 19, l'énonciateur soustrait volontairement les phonèmes «o.u.t», comme pour tester la compétence d'orthographe grammaticale de son allocutaire. C'est plus qu'un exercice de conjugaison que de créer un effet de style. Le commissaire semble masquer son agacement relativement aux dires de M. Dujardin, l'instituteur. Dans les deux cas de figure, le locuteur utilise les points suspensifs pour marquer l'omission. Il en est de même pour l'utilisation desdits points dans l'extrait 20. Ici, l'énonciateur, utilisant des guillemets, fait intervenir le discours de l'autre. De fait, la logique aurait voulu qu'il dise fidèlement les propos rapportés. Or, l'extrait considéré est émaillé de cinq différents emplois des points suspensifs. C'est justement le marquage des items sautés ou omis. Tout ceci peut aller jusqu'au marquage du silence.

1.6. Fonction de marquage du silence des trois points

Les points suspensifs peuvent être utilisés pour représenter le passage du temps ou un silence bref dans un échange. Dans ce contexte, ils semblent marquer une pause ou une suspension prolongée de pensée, soulignant une allusion. La ponctuation, dans ce contexte de points suspensifs, est appréhendée, en tant qu'un signe graphique qui «donne une forme au temps.[...] Ainsi, la syntaxe informe le temps de l'écriture» (S. Pétillon, 2913, p.8). C'est dire que le locuteur dit un mot ou une brève expression puis suspend ses propos pour marquer le temps ou le silence, en utilisant les trois points, comme c'est le cas dans les extraits ci-dessous.

(25) «Dites un mot, monsieur le maire et je...» (G. Simenon, 1936, p.105).
(22) «Quoi?...» (G. Simenon, 1936, p.89).
(23) «Mais...» (G. Simenon, 1936, p.65).
(24) «Oui...» (G. Simenon, 1936, p.109).

Dans les extraits ci-dessus, le locuteur se veut bref. En effet, quand il dit «Dites un mot, monsieur le maire et je...», la logique aurait voulu qu'il emploie un verbe pour décrire son action; contre toute attente, il cesse de parler. Cet acte est plus qu'une interruption, c'est une hésitation qui aboutit à un passage du temps dans la narration; c'est le silence. Avec l'extrait 22, le locuteur, utilisant «Quoi ?», suivi des points suspensifs, se limite à un étonnement ou un choc qui suscite son renfermement. Il décide de ne plus continuer et laisse le silence l'envahir. Il en est de même pour «mais...» et «oui...», dans les extraits 23 et 24.

Cette première partie de l'analyse a permis de décrire les fonctions des points suspensifs dans le texte support. Dans cet élan, six fonctions desdits points ont été mises en évidence: fonctions de phrase interrompue, de commentaire non exprimé, d'hésitation, énumération non achevée, d'omission, de marquage du silence. Toutes ces fonctions identifiées des points suspensifs sont interprétables dans le jeu narratif de Georges Simenon.

2. Interprétation sémantique des points suspensifs dans le texte support

L'interprétation sémantique se concentre sur le sens que les points de suspension ajoutent au texte. C'est pourquoi le lecteur doit aller au-delà des emplois typographiques pour comprendre la psychologie des personnages. Selon G. Galichet et al., (1971, p.312), on ne doit pas confondre les «points de suspension, qui ont une valeur stylistique, avec le signe typographique indiquant une coupure dans une citation». Contrairement à la fonction qui décrit l'action grammaticale, l'interprétation sémantique des points suspensifs explore ce que le lecteur est amené à comprendre ou à ressentir à partir des différentes utilisations des points suspensifs. Ils « oscillent entre affection et détestation» (J. Rault, 2015, p.11). En effet, suivant les fonctions décrites dans la première partie de l'analyse, les trois points peuvent exprimer diverses valeurs dont cinq seront mises au centre de cette phase interprétative des points suspensifs. Ce sont les valeurs d'attente, non-dit, d'émotion, d'élaboration implicite, de mise en relief.

2.1. Valeur de suspense ou d'attente des points suspensifs

L'une des interprétations sémantiques les plus courantes des points suspensifs est la création d'un sentiment de suspense ou d'attente. Dans un tel contexte, le lecteur est invité à anticiper ce qui pourrait suivre les propos de l'énonciateur. C'est le cas des extraits ci-dessous.

(26) «Vous remarquerez que c'est la police locale, c'est-à-dire de simples agents de police, qui l'ont arrêté, pendant que...» (G. Simenon, 1936, p.105).
(27) «Emma!...» (G. Simenon, 1936, p.105).
(28) «Je n'ose pas dormir...» (G. Simenon, 1936, p.205).
(29) «Les verres, les boîtes de conserve, le couteau...» (G. Simenon, 1936, p.67).

Dans les extraits ci-dessus, les points de suspension semblent remplacer le point final. Sur cette base, ils indiquent que le locuteur a mis fin à ses idées ou les a abandonnées. Cet abandon crée le suspense chez le lecteur du fait d'une attente continue. Il faut donc comprendre que ponctuer la phrase «permet, d'une certaine manière de donner une forme au temps» (S. Pétillon, 2013, p.10). En effet, quand le locuteur achève son propos par la locution conjonctive de subordination «pendant que» suivie des trois points, dans l'extrait 25, il affiche clairement sa volonté de faire attendre le récepteur. Cette situation, qu'elle soit l'ambition stylistique ou la nécessité discursive crée le suspense chez son allocutaire pouvant l'inviter à anticiper. Ces points suspensifs, tels qu'ils sont utilisés par l'énonciateur, soulignent la négligence du commissaire et son équipe dans l'enquête en cours. La description du manquement de ces derniers est restée suspendue; c'est une tournure de l'intrigue. Il en est de même pour l'extrait 26. En effet, quand le locuteur dit «Emma!...», la logique aurait voulu qu'il ajoute une proposition pour préciser l'objet de son interpellation, un complément. Contre toute attente, le tenant de la parole suspend son idée et laisse son allocutaire dans la frayeur et le suspense en combinant point d'exclamation et points suspensifs. Cette combinaison «permet d'exprimer des sentiments complexes» (G. Galichet et al., 1971, p.312) de l'énonciateur: l'embarras la gêne, l'annonce d'une révélation imminente, une menace, etc. L'extrait 27 s'inscrit presque dans la même logique, sauf qu'il n'y a pas de combinaison de ponctuation. Dans cette construction, l'énonciateur suspend son discours à partir du verbe «dormir» suivi des points suspensifs. Le faisant, il soustrait soit le temps soit le lieu bien attendu par le lecteur comme s'il y a des informations cachées. Le dernier et le 28è extrait, quant à lui, est une énumération inachevée des ustensiles trouvés sur place et qui pourraient servir pour la suite de l'enquête. Ainsi, le locuteur circonscrit la partition de son allocutaire dans ce jeu d'inventaire. Ce jeu pourrait se muer en une attente contenue sans satisfaction qui pourrait laisser le lecteur imaginer la raison de cette interruption. À côté de cette première, les points suspensifs peuvent également exprimer la valeur de non-dit ou de sous-entendu.

2.2. Valeur de non-dit ou de sous-entendu

La présence du point de suspension invite le lecteur à « se confronter au non-dit, à l'indicible, à la labilité, à l'excès» (J. Rault, 2015, p.15). C'est dire qu'il peut impliquer un sous-entendu, suggérant des idées ou des sentiments qui ne sont pas explicitement exprimés mais qui sont laissés à l'interprétation du lecteur scripteur, comme c'est le cas dans les extraits ci-dessous.

(30) «Voilà! ...» (G. Simenon, 1936, p.112).
(31) «Je...» (G. Simenon, 1936, p.61).
(32) «Pourtant...» (G. Simenon, 1936, p.67).
(33) «Commissaire Maigret?...» (G. Simenon, 1936, p.18).

Dans les extraits ci-dessus, le locuteur est timoré, il parle peu ou préfère parler subtilement à son allocutaire et ce, à travers la brièveté de ses propos. En effet, à travers l'extrait 29, le locuteur semble évoquer l'étape finale de la description dressée de la maison où s'est retrouvé «Maigret», le commissaire. Dans l'extrait 30, le locuteur est plongé dans une réflexion profonde et préfère ne pas exprimer la complexité de la situation qu'il subit. En utilisant «je...», il présente la suite de son idée comme étant difficile à verbaliser. Cette manière de construire ses idées montre que les signes linguistiques sont moins pesants dans la description psychologique ou l'état d'esprit de l'accusée. Cette dernière cherchait à s'innocenter devant le commissaire. Ainsi commence-t-elle son discours par «Dites, commissaire!... Croyez-vous qu'on l'ait tué?...Je suis folle... Je...». Tout ceci montre qu'elle a peur de se trahir. Ces différentes combinaisons du point d'exclamation et les trois points, d'une part, puis du point d'interrogation et les trois points, d'autre part, montrent respectivement que le locuteur demande indulgence du commissaire Maigret et tente d'orienter l'esprit critique de celui-ci vers d'autres personnes.

Dans l'extrait 31, le commissaire, en employant l'item «pourtant...», trouve un peu décalé le raisonnement de son interlocuteur. En effet, il sait que l'inspecteur Leroy a été intimidé par les propos du maire. Toutefois, il préfère ne pas l'exprimer pour discréditer ou souligner le manque d'expérience de son collaborateur Leroy. À la différence des autres extraits qui sont centrés, chacun, sur un seul item, l'extrait 32, quant à lui, en renferme deux. Sauf que le locuteur n'a pas dit plus que dans les extraits précédents. C'est comme si son étonnement ou sa surprise se mue en un silence temporel qui suscite le non-dit de l'énonciateur. Nous comprend pourquoi C. Ginzburg (1980, p.15) disait : «virgules, points apparaissent comme les descendants directs de ces empreintes muettes». Cette perception de Carlos Grinzburg montre que la ponctuation, en général, et les points suspensifs, en particulier, ne sont pas arbitraires, ils découlent de besoins fondamentaux et implicites de structuration de la pensée et du discours à partir du marquage des pauses, des transitions ou des changements de pensée. À côté de la valeur de sous-entendu ou de non-dit, nous avons la valeur d'hésitation ou d'émotion.

2.3. Valeur d'hésitation ou d'émotion

Les points suspensifs peuvent transmettre une hésitation, une émotion refoulée, ou un sentiment d'incertitude ou encore un moment de rêverie dans l'esprit du locuteur ou du tenant de la parole. C'est pourquoi J. Rault (2015, p.10) disait: « le geste ponctuant implique pourtant une manière d'être dans le langage, il révèle véritablement une présence (physique), un parti pris (idéologique)» C'est le cas dans les extraits ci-dessous.

(34) «Heu!... Non!... C'est tout!...» (G. Simenon, 1936, p.201).
(35) «Mais... l'assassin... le vagabond... cette fille...»(G. Simenon, 1936, p.168).
(36) « Je vous ai prévenu, commissaire, que je vous rendais responsable de...
de...» (G. Simenon, 1936, p.104).
(37) «Quand je pense que mon mari était Député, qu'il a presque été président
(38) du conseil et que ce... ce galapiat... oui, galapiat!...» (G. Simenon, 1936, p.214).

Dans les extraits ci-dessus, les points suspensifs agissent comme des signaux visuels utilisés par l'énonciateur pour inviter son allocutaire à ressentir son hésitation ou son émotion sous-jacente dans ses propos. Ainsi, dans l'extrait 23, nous notons une utilisation des points de suspension après chaque signe linguistique constitutif des propos du locuteur. À travers cette construction «Heu!.. Non!...», l'énonciateur tente de s'opposer à sa volonté première qui est de répondre aux questions techniques du commissaire. Il semble fuir la question quand il ajoute «c'est tout!...». L'extrait 33, s'inscrivant dans cette même logique, met en évidence le jeu du maire face au commissaire. Cette situation pousse certainement le commissaire à réfléchir profondément sur la situation qui prévaut. Pour rebondir, il utilise les points suspensifs pour tenter d'attirer le maire vers son souhait, sans toutefois le dire verbalement. L'hésitation du commissaire, telle qu'exprimée, «Mais... l'assassin... le vagabond...» marque son émotion face à l'attitude du maire. Il veut le renvoyer à la raison, quand il ajoute «cette fille...». Dans l'extrait 34, le commissaire est en face du premier magistrat de la ville. En effet, le magistrat s'adresse à lui sous l'effet de la colère et tente de l'intimider en évitant de pousser le pion un peu loin. La fin de son propos montre qu'il réfléchit et cherche le terme approprié pour la circonstance. Ainsi achève-t-il son propos par «responsable de... de...». Nous comprenons qu'il ne veut pas faire d'erreur juridique humiliante dans cet état. Les points de suspension, traduit ce flottement dans sa pensée, met en relief son état psychologique. Dans le dernier extrait, Mme Michoux s'engage résolument à comparer la classe sociale de son mari à celle d'un inspecteur qu'elle trouve dérangeant. Dans cet élan, elle ose le présenter avec dédain, comme un moins que rien, un vaurien, un polisson, en présence du maire. Ce comportement, traduit son émotion contenue avec l'emploi des trois points, mais la charge de la colère l'emporte. C'est, d'ailleurs, cette complexité du comportement de Mme Michoux qui a nécessité la combinaison du point d'exclamation et les trois points, marquant la fin de ses propos. C'est dire que les points suspensifs, dans l'expression suivante «et ce que... ce galapiat...oui, galapiat!...», traduisent

l'angoisse ou le supplice de Mme Michoux relativement à la situation qu'elle trouve inopportune.

Les points suspensifs peuvent, au-delà de la valeur d'hésitation ou d'émotion et les autres valeurs antérieures, exprimer l'élaboration implicite.

2.4. Valeur d'élaboration implicite

Lorsque les points suspensifs remplacent une partie de la phrase, ils invitent le lecteur à compléter mentalement l'idée, en se basant sur le contexte, pour deviner la suite logique des propos du locuteur.

(39) «... On ne sait plus qui soupçonner.» (G. Simenon, 1936, p.185).
(40) «F...ez-moi la paix!» (G. Simenon, 1936, p.63).
(41) (39) «Qu'est-ce que...? Qui a été...?» (G. Simenon, 1936, p.204).
(42) (40) «Je ne suis pas...» (G. Simenon, 1936, p.26).

Dans les extraits ci-dessus, les propos de l'énonciateur mettent la compétence de son allocutaire à contribution. En effet, les omissions en début, au milieu et en fin de propos sont des plages d'interventions du lecteur scripteur. Dans cette logique, quand l'énonciateur commence ses propos par des points suspensifs «... On ne sait plus qui soupçonner», il entend montrer le caractère subtile de son message; c'est comme s'il le codait, à l'entame. Cette subtilité, traduisant la reprise de la parole après interruption extérieure, semble aiguiser la curiosité du commissaire Maigret relativement aux dires du journaliste, le tenant de la parole. Dans l'extrait 38, l'énonciateur, utilisant les points de suspension pour séparer les phonèmes du signe linguistique «F...ez», comme le «signe musical d'un point d'orgue.» (G. Galichet et al., 1971, p.312), entend exprimer faiblement son mécontentement devant l'instituteur. De fait, il procède par une devinette qui s'appuie sur la compétence orthographique et la maîtrise des principes de la conjugaison de son interlocuteur. Ici, un manque d'attention pourrait orienter le récepteur vers le verbe «fêtez», or le contexte qui se prête souligne plutôt une tension interne chez le locuteur. Sur cette base, les phonèmes omis sont respectivement «o.u.t», dévoilant ainsi l'état d'esprit du commissaire Maigret. Ainsi peut-on dire que les points de suspension «psychanalysent le texte en suspendant ce qui ne doit pas être dit explicitement.» (G. Bachelard, 1942, p.47).

L'extrait 39 et 40 soulignent le non achèvement des préoccupations de l'énonciateur. De cette manière, le locuteur tente de montrer, dans l'extrait 39, qu'il n'a aucune information relative aux dires du commissaire Maigret, son allocutaire. Dans l'extrait 40, le Docteur ne compte pas satisfaire Maigret dans sa quête d'information. De fait, sa réplique, interrompue par les trois points, est lapidaire, dans la mesure où il refuse de lui répondre en lui demandant de justifier sa non collaboration. Les points de suspension expriment également la valeur de mise en relief dans le récit de Georges Simenon.

2.5. Valeur de mise en relief

L'usage des points suspensifs pour souligner l'importance d'un propos ou d'un terme à la fin d'une phrase relève de l'interprétation sémantique, car cela modifie la manière dont le lecteur perçoit la valeur ou le poids de ces derniers mots.

(43) «J'ai bu toute cette bouteille, avec l'espoir de dormir...» (G. Simenon, 1936, p.205).
(44) «Je vous jure...» (G. Simenon, 1936, p.42).
(45) «Très bien, petit...» (G. Simenon, 1936, p.72).
(46) «Nouveau crime...» (G. Simenon, 1936, p.89).

Dans les extraits ci-dessus, chacun des mots de fin a une importance. Ils sont utilisés pour attirer l'attention du récepteur sur une idée particulière chargée par ce mot, créant un effet de mise en relief. En pratique, le locuteur semble dire l'essentiel et laisser le reste pour compte au moyen des points de suspension. En effet, lorsqu'il limite ses propos à l'item «J'ai bu toute cette bouteille, avec l'espoir de dormir», suivi des points suspensifs, l'énonciateur compte faire savoir à son allocutaire que son unique objectif se résume au signe linguistique «dormir». Dans cet ordre d'idée, l'extrait 42 attire l'attention du commissaire sur la sincérité de l'énonciateur, Emma. Elle réussit à le prouver grâce à la position de l'item «jure», en fin de phrase et suivi des trois points. Il en est de même pour les extraits 43et 44. Ainsi, dans l'extrait 43, Maigret met l'accent sur l'item «petit». L'importance qu'il accorde à ce signe linguistique souligne son complexe de supériorité. Il semble maîtriser les contours de l'affaire 'servières". De fait, l'appréciation faite à son interlocuteur, prenant en compte les suspensifs, émet une réserve basée sur l'expérience acquise. Il joue subtilement la carte de la prudence avec des pauses, en employant les trois points. Sous cet angle, nous épousons cette idée de S. Pétillon (2013, p.4) : « La ponctuation était la transcription des pauses à faire dans la texte» Dans le dernier extrait, c'est-à-dire l'extrait 34, le journaliste tente de montrer que le «crime» est un acte récurent dans l'affaire de "concarneau" bien qu'il soit extrêmement grave et terrifiant. Cette manière de dire attire l'attention du lecteur sur la dangerosité de la situation, tout en soulignant nettement l'évidence de cette affaire de meurtre dans leurs perspectives précédentes; les trois points annoncent ici, une révélation imminente. Il a suffi de la présence des points suspensifs à la suite de ce signe linguistique pour s'en rendre compte. C'est dire que la présence des points suspensifs signale «la complétude (...) du texte. » (S. Pétillon, 2013, p.5).

Cette seconde partie de l'analyse a consisté à construire le sens des emplois des points suspensifs dans *Le chien jaune* de Georges Simenon. Ainsi avons-nous identifié cinq différentes valeurs, calquées sensiblement sur le modèle des différentes fonctions qu'ils assurent dans la narration de Simenon: valeurs d'attente, d'émotion, de sous-entendu, d'élaboration implicite, de mise en relief.

Conclusion

L'objectif principal de cette analyse, qui porte sur les points suspensifs, consiste à identifier les fonctions des différents emplois des trois points ainsi que leurs valeurs dans *Le chien jaune* de Georges Simenon. À partir de la méthode énonciative et la pragmatique, l'analyse a permis de distinguer, sur la base de six fonctions que sont : la phrase inachevée, le commentaire non exprimé, l'énumération inachevée, l'hésitation, l'omission et le silence, cinq interprétations distinctes: les valeurs d'attente, de sous-entendu, d'émission, d'élaboration implicite et de mise en relief. Toutes ces valeurs ont permis de faire la psychanalyse du texte en soulignant la dynamique avec laquelle le commissaire Maigret mène son enquête face à des interlocuteurs évasifs, manipulateurs, obstinés et champions de la controverse. Ainsi peut-on dire que Georges Simenon réussit à mettre toutes ces pratiques en évidence à partir de l'utilisation quantitative et qualitative des points suspensifs dans sa narration. Il ressort de cette analyse que Simenon, au-delà de l'emploi simplifié des points de suspension, fait un emploi combiné avec d'autres comme les points d'exclamation et d'interrogation pour manipuler le rythme de la narration et impliquer le lecteur dans l'aboutissement des différentes enquêtes. Il y trouve du plaisir à conjuguer forme et fond pour décrire minutieusement la psychologie du commissaire ainsi que celle de la population cible. Il y a un intérêt à partir de la forme des points suspensifs pour s'en rendre compte.

Références Bibliographiques

BACHELARD Gaston, 1942, *L'Eau et les rêves*, Paris, José Corti

BLANCHOT Maurice, 1969, *L'Entretien infini*, Paris, Gallimard, Coll. «NRF»

DUBOIS Jean & LAGANE René, 1995, *Grammaire Larousse*, Paris, Larousse.

GALICHET Georges, CHATELAIN Louis et GALICHET René, 1971, *Grammaire française expliquée, de la grammaire à l'art d'écriture*, Paris, Charles Lavauzelles & C^le^.

GINZBURG Carlo, 1980, «*Signes, traces, pistes: racines d'un paradigme de l'indice*», Le débat, n°6, pp.3-44, disponible sur https://doi.org/10.3917/DEBA.006.0003, consulté le 23/02/2026.

IRIE BI, Gohy Mathias, 2015, *Alchimie de l'inversion dans la Littérature orale, Pour une économie linguistique du genre poétique Didiga,* Abidjan, Les éditions du CERAP.

PÉTILLON Sabine, 2013, «*La ponctuation: histoire, théories & métaphore*», Acta fabula, Vol. 14, n°3, Notes de lecture, pp.1-10, disponible sur https://www.fabula.org/revue/document7727.php, consulté le 20 février 2026

RAULT Julien, 2015, *Poétique du point de suspension, Essai sur le signe du latent*, Nantes, Éditions Nouvelles Cécile Defaut

YOUNES Éric Geoffroy, 1985, *Dictionnaire grammatical*, Alleur, S.a, Les nouvelles éditions Marabout.